

SAINT-MALO

DE GUERSAC

HIVER 2024 - N° 4

Le
MAG'



Infographiste : Emmanuel BELHUERNE

VIE MUNICIPALE

Mot du Maire

3

Tourisme

Bilan touristique site de Rozé

9

Sport

3^e édition Trail de Brière

23



Le mot du Maire	3	Cohésion sociale	12
Cadre de vie	4	· La Semaine Bleue	
· École Geneviève Grattier récompensée		· Transport solidaire	
· École Geneviève Grattier construction / rénovation		· Livraison 4 logements par Habitat 44	
· La fibre optique		· PACTES	
· Démolitions		· Mission Locale	
· Vidéo protection		· PLIE	
· Blockhaus		· Résidence service	
Patrimoine	5	Éducation - Enfance - Jeunesse	15
Urbanisme	6	· En matière sociale et solidaire	
· ZAN de quoi parle-t-on ?		· Conseil municipal des jeunes	
· Saint Nazaire Agglo - guide pratique		· École Geneviève Grattier	
· Modification du PLUI		· Accueil de Loisirs	
· Classement en zone tendue		· Spot'jeunes	
· Permis de construire et nouveaux habitants		Culture	19
Aménagement du territoire	7	· Fête de la Musique	
· La Gagnerie du Boucha		· Tournée d'été de France Bleu Loire Océan	
· Village d'entreprises au pré Malou		· Le Grand 8 - Concert Plein-air	
· L'îlot Briand		· Projet culturel de territoire	
· La piste cyclable passe en voie verte		· Médiathèque Colette	
Tourisme	9	· Concours de dessins de Noël	
· Bilan touristique site de Rozé		· Noël en fête	
· Création d'un marché de producteurs		Sport et Vie associative	23
Environnement	10	· 3 ^e édition du trail de brière	
· Fête de la nature		· L'office d'animation sportive de Brière	
· PEAN Estuaire et Brière		· Tournoi de football féminin	
· Frelons asiatiques		La parole à la minorité municipale	24
· Chemin Pierre Constant		Infos pratiques	25
· Réserve Pierre Constant		État civil	26
· Un arbre, une vie		Restons en contact	27

Mairie de Saint-Malo-de-Guersac

12 rue Aristide Briand 44550 Saint-Malo-de-Guersac
Tél. 02 40 91 16 94
mairie@saintmalodeguersac.fr

Directeur de la publication : Jean-Michel CRAND
Rédaction : mairie de Saint-Malo-de-Guersac
Photos: FreePik, ©Emmanuel Belhuerne (illustration).
Création et impression : Le Sillon/IMPRIGRAPH
Imprimé avec des encres sans solvants
Tirage: 1 700 exemplaires / Dépôt légal: décembre 2023

Jean-Michel CRAND,
Maire de Saint-Malo-de-Guersac
et l'ensemble du conseil municipal

vous souhaite
une bonne lecture



Mesdames, Messieurs,

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je voudrais présenter en mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal, tous mes vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé à vous et à ceux qui vous sont chers.

L'actualité nationale et internationale bouleverse notre quotidien, nous amenant à reconsidérer nos modes de vie, nos modes de fonctionnement, nos modes de consommation, suite à l'accélération du changement climatique d'une part, et à la situation géopolitique d'autre part.

Ces nouveaux défis nous obligent à repenser nos consommations, notamment énergétiques, en agissant sur deux leviers: la sobriété et la production photovoltaïque.

L'équipe municipale a donc dû réagir et mettre en place des mesures pour réduire l'impact sur les consommations d'électricité et de gaz en limitant les créneaux d'éclairage public et le chauffage de certains établissements communaux. Je tiens à saluer l'ensemble des acteurs de cette démarche de sobriété, et plus particulièrement les associations.

L'opération «réhabilitation du groupe scolaire et libération du foncier en cœur de bourg», innovante en termes de performance énergétique, a obtenu un soutien important de différents partenaires, tels que l'État, la région, le département, Saint-Nazaire Agglo La CARENE, l'ADEME, la Caf, à hauteur de 1,9 M€ pour un coût global de 4,3 M€ HT. Je tiens à les en remercier.

Nous allons désormais nous consacrer à la maison médicale pluridisciplinaire avec la société LEXHAM qui porte le projet et les professionnels de santé locaux. Nous avons également le plaisir d'être accompagnés par l'UGESSAP en ouvrant un centre de santé polyvalent avec médecins et infirmiers salariés qui intégreront ultérieurement la maison médicale.

Par ailleurs, vous avez souhaité à une très large majorité, suite à une consultation, que la commune se dote de la vidéoprotection. Le projet est en cours de finalisation technique et financière. Une demande de subvention sera prochainement déposée auprès des services de l'Etat. Sa mise en œuvre devrait être effective dans le courant du deuxième semestre 2024.

Je tiens à saluer la forte implication du personnel communal et des élus qui sont très investis sur ces nombreux dossiers.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement.



Jean-Michel CRAND
Maire de Saint-Malo-de-Guersac



ÉCOLE GENEVIÈVE GRATTIER RÉCOMPENSÉE

Le projet réhabilitation/reconstruction de l'école Geneviève GRATTIER a été lauréat en Loire-Atlantique avec les communes de RIALLE et de CLISSON, dans l'attribution du fond vert qui récompense les projets tournés vers la transition écologique et énergétique. Vos élus ont été invités par le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Christophe BECHU, qui a remis une subvention exceptionnelle de 500 000€ à la commune de Saint Malo de Guersac.

Laurette HALGAND 1^{re} adjointe, Jean-Michel CRAND Maire, Christophe BECHU Ministre.

ÉCOLE GENEVIÈVE GRATTIER CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

La première phase du chantier de l'école Geneviève GRATTIER, la construction d'un bâtiment à destination des élèves de l'élémentaire, est lancée depuis avril 2023.

Le planning prévisionnel des travaux s'étalant sur 29 mois est, à ce jour, respecté.

Le charpentier a pris le relais du gros œuvre depuis mi-novembre 2023.

Les murs à ossature bois et la charpente de toiture devraient être finalisés début février 2024.

La couverture du bâtiment sera terminée début mars 2024.

Les autres corps de métier se succéderont jusqu'au mois de juillet 2024. Sauf aléas, les élèves de l'élémentaire devraient inaugurer les nouveaux locaux à la rentrée scolaire 2024 tandis que les élèves de maternelle rejoindront pour six mois l'ancienne école élémentaire, le temps de rénover et restructurer le bâtiment maternel.

ÉTAT D'AVANCEMENT ET PLANNING PRÉVISIONNEL



Les dernières phases du chantier, la déconstruction de l'ancienne école élémentaire d'une part, l'aménagement des cours de récréation d'autre part, se dérouleront de mars à septembre 2025.

LA FIBRE OPTIQUE

La société ORANGE a pris beaucoup de retard dans le raccordement à la fibre sur le territoire de Saint Nazaire Agglomération. Notre commune n'est pas épargnée avec un taux de raccordement de 81%.

Le parc malouin est de 1658 raccordements à ce jour; 1343 raccordements sont effectués. Le prestataire d'ORANGE a été remplacé récemment par la société AXIANS. Pour son déploiement il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage pour le passage en aérien de la fibre.

La société ORANGE s'est donnée un nouvel objectif de raccordement total sur l'agglomération pour fin 2025. Nous sommes vigilants sur le déploiement bien que les collectivités n'aient pas de pouvoir de décision sur le déroulement des opérations.



DÉMOLITIONS

La municipalité a réalisé la démolition des anciens ateliers des services techniques et des garages municipaux pour faire place à la future maison médicale pluridisciplinaire ainsi que pour le nouvel emplacement de la pharmacie.



VIDÉOPROTECTION

Après consultation des Malouins, la municipalité a pris la décision de mettre en place la vidéo protection sur notre commune.

Les caméras seront disposées aux deux extrémités de la RD50 (à Rozé et au Pré-Malou) mais aussi sur le bourg et ses alentours. Celles-ci seront opérationnelles fin 2024.



BLOCKHAUS

Les agents des services techniques ont élaboré et réalisé les différents aménagements autour du blockhaus du centre bourg.

Nous les remercions pour leur travail et leur implication.

MONUMENT AUX MORTS



Cette année la stèle commémorative du monument aux morts au cimetière a été réédifiée.

Le travail de recherche fait conjointement avec l'association «le PAS DE SAINT MALO» a permis de réviser la liste des habitants de la commune qui ont disparu pendant la première et la deuxième guerre mondiale.

Avant ce travail, pour la guerre 14-18, 61 noms étaient inscrits et 2 noms pour la guerre de 39-45. Grâce aux investigations du PAS DE ST MALO, 81 noms pour la première guerre et 23 noms pour la deuxième guerre ont pu être gravés. L'inscription des noms des 3 apprentis tués dans le bombardement de 1942 a pu ainsi être accomplie.

TOMBE D'ALFRED MAHÉ

Depuis des années la commune entretient la tombe d'Alfred Mahé né le 14 juillet 1859 à la Gravelle (quartier du pin) et décédé le 30 mai 1922.

Dans son testament, M. Alfred Mahé a légué sa maison à la commune de Saint Malo de Guersac avec le souhait qu'elle devienne la mairie.

Depuis, les employés communaux fleurissent et entretiennent sa tombe. Cette année encore, Patrice et Mickaël, agents aux espaces verts ont fleuri la tombe pour la fête de la Toussaint. Ils mettent un point d'honneur à perpétuer ce que leurs prédécesseurs avaient mis en place.

Nous les remercions pour ce travail de mémoire.



ZAN DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le «Zéro Artificialisation Nette» est né d'un constat, celui des **conséquences de l'extension urbaine et de l'artificialisation des sols** sur le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, l'augmentation des risques d'inondation et la réduction des surfaces naturelles et agricoles.

Il s'agit d'un principe posé par la loi «**Climat et résilience**» du 22 août 2021, qui consiste à lutter contre l'étalement urbain et le mitage des campagnes.

6 Les objectifs du ZAN: Réduire drastiquement la consommation foncière:

- 50% du rythme de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 (selon une consommation mesurée entre 2011 et 2020),
- Zéro artificialisation nette d'ici 2050.

Impact sur l'urbanisation: «S'épaissir et monter» plutôt que «s'étendre»

Le Zan nous contraint à penser l'aménagement du territoire différemment. Il s'agira de penser à réinvestir l'existant en matière de renouvellement urbain, de densification, de rénovation du bâti, de résorption de la vacance de logements ...

Néanmoins l'intensification urbaine ne se décrétant pas aussi facilement que l'étalement, nous aurons la responsabilité de travailler à l'acceptabilité sociale:

- En organisant des temps d'information et de concertation,
- En garantissant des opérations de qualité et un cadre de vie agréable.

Vous l'aurez compris les enjeux sont de taille! Plus que jamais la collectivité doit s'inscrire dans une démarche de sobriété foncière et de maîtrise de l'urbanisation de son territoire.

L'Orienteur d'Aménagement Programmée (OAP): quel rôle joue-t-elle?

La loi Climat et Résilience valorisent les OAP au service du ZAN, plus particulièrement, pour lutter contre l'artificialisation des sols. Cet outil élément obligatoire du PLUi sur les secteurs à urbaniser, permet notamment: la préservation du foncier, la mutation du tissu urbain, la mixité d'usage, la mixité sociale, l'équilibre des modes de déplacements, le respect des identités architecturales et paysagères...

L'OAP concourt à un urbanisme de projet, un urbanisme plus opérationnel et qualitatif en orientant les réalisations sans les figer.

SAINT-NAZAIRE, AGGLO, MET À VOTRE DISPOSITION UN GUIDE PRATIQUE

Réaliser ma clôture

La clôture participe à la mise en valeur de votre maison et à l'esthétique de votre rue.

Son aspect fait ainsi l'objet d'une réglementation spécifique: une autorisation d'urbanisme est obligatoire si vous souhaitez modifier ou créer une clôture.

Ce guide a pour but de vous accompagner dans cette démarche.



MODIFICATION N°3 DU PLUI

Saint-Nazaire Agglo a engagé la procédure de la modification n°3 du PLUI en juin.

Une concertation préalable sur le projet à eu lieu du 27 novembre au 29 décembre 2023.

Il apparaît nécessaire de procéder à la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) pour les motifs suivants:

- Clarifier certaines notions réglementaires et ainsi modifier des articles du règlement écrit,
- Mettre en compatibilité le PLUi avec le PLH,
- Favoriser la mixité fonctionnelle en zone commerciale,
- Faire évoluer le règlement graphique,
- Supprimer, modifier ou créer des emplacements réservés,
- Créer, supprimer ou modifier des OAP sectorielles.

CLASSEMENT DE NOTRE COMMUNE EN ZONE TENDUE, DEPUIS SEPTEMBRE 2023

La loi ALUR définit la zone tendue comme une zone d'urbanisation continue, de + de 50 000 habitants, où l'offre et la demande de logement sont déséquilibrées, entraînant des difficultés d'accès au logement. Cela peut également être une agglomération qui n'offre pas suffisamment de logements par rapport à la demande.

Elle désigne une liste de communes urbaines où le marché immobilier est tendu aboutissant à des prix et des loyers élevés. La fixation du loyer y est encadrée et le préavis du locataire réduit.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET NOUVEAUX HABITANTS

Attractivité de la commune et évolution de la population depuis 2020 :

Au total : 42 permis de construire, plan des maisons individuelles ont été délivrés depuis 2020.
Nombre d'habitants au dernier recensement (2020) : 3206.

Année	Permis de construire délivrés	Nouveaux habitants	DIA (Vente maisons individuelles)
2020	29 dont : 10 maisons individuelles et 4 logements sociaux	45	47
2021	30 dont : 16 maisons individuelles et 4 logements sociaux	40	40
2022	26 dont : 11 maisons individuelles et 14 logements sociaux	48	44
2023	23 dont : 5 maisons individuelles	32	45

LA GAGNERIE DU BOUCHA : UNE VIE DE QUARTIER, PROCHE DE LA NATURE



L'attractivité du centre-bourg de Saint-Malo-de Guersac, va être renforcée par la création de 58 logements dont 20 en logements locatifs sociaux SILÈNE et 38 en accessions libres. Pour favoriser l'installation des primo-accédants sur notre commune, 13 de ces logements seront labélisés « Biens négociés CARENE ».

Ces logements prendront place dans un quartier fonctionnel et durable, à l'identité rurale et offrant aux futurs habitants un cadre de vie de qualité. Les différents aménagements paysagers permettront d'assurer la continuité avec les espaces naturels environnants, de mettre en valeur différents milieux pour favoriser la biodiversité.

Depuis la mi-septembre, les entreprises mandatées par la SONADEV, ont réalisé les terrassements et ont amené les réseaux. Ils poursuivront avec la réalisation des aménagements d'espaces publics (revêtements de sol, plantations, clôtures, éclairage...).

Les travaux d'aménagements devraient se terminer **en juin 2023**, ensuite les chantiers de constructions prendront le relais !

Les commercialisations, par la SONADEV, des premiers lots ont débuté au premier trimestre 2023 et nombreux ont trouvé preneurs. Nous devrions bientôt voir débuter les premiers chantiers de construction. De nouveaux lots seront commercialisés à partir de mars 2024.

La SONADEV a confié à la Silène le soin de mener à bien la mise en œuvre du projet des logements locatifs sociaux conformément aux cahiers des charges de la ZAC. Un début des travaux est envisageable fin 2024.

Commerce COMMERCIALISATION 1^{er} TRIMESTRE 2023

Votre future maison à la Gagnerie-du-Boucha

38 terrains à vendre* de 249 à 476 m² à partir de 37 700 € TTC.

La Gagnerie-du-Boucha, c'est la garantie de vivre demain dans un quartier durable qui s'intègre dans l'environnement et le respect de la biodiversité qui l'entoure.

*Libre de construction ou sous proposition de maisons individuelles

Plus d'informations : habitat@sonadev.fr www.sonadev.fr 02 40 22 96 90

sonadev **CARENE** **Saint-Malo**

VILLAGE D'ENTREPRISES AU PRÉ MALOU

Le schéma d'accueil des entreprises de St-Nazaire Agglomération la CARENE, la SONADEV et la commune ont fléché le dernier terrain de la zone d'activité du PRÉ MALOU pouvant accueillir un village d'entreprises. Cette parcelle de 2500 m² pourrait accueillir un ensemble immobilier d'une surface globale bâtie de 612 m², réparti en 4 cellules de locaux d'activités divisibles à 150 m².

L'ensemble immobilier sera équipé de panneaux photovoltaïques en toiture. La production sera soit injectée sur le réseau, soit proposée en auto-consommation collective aux entreprises.

Un permis de construire a été déposé en octobre 2023. Sous conditions d'une commercialisation de 50%, la construction pourrait être engagée pour une livraison aux futurs acquéreurs fin d'année 2024.

Vous pouvez contacter la SONADEV si vous souhaitez connaître le programme et les conditions financières pour une éventuelle acquisition au 02 40 22 96 90.



LA PISTE CYCLABLE PASSE EN VOIE VERTE - RD N°144P

L'ancienne voie ferrée qui accueillait le petit train venant du Morbihan a connu le statut de piste cyclable. Dorénavant elle est identifiée en voie verte. Cette décision émane des collectivités concernées et a été validée par le Département.

La commission de sécurité routière a acté cette décision. Un arrêté modifiant le statut a été pris dans ce sens et stipule en son article 4 la limitation aux usages suivants :

- Aux piétons
- Aux utilisateurs de cycles à 2 ou 3 roues, aux cycles mobiles légers,
- Aux rollers et engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) *
- Aux fauteuils mobiles, manuels ou électriques, des personnes à mobilité réduite



L'usage de cette voie verte est strictement interdit aux véhicules motorisés supérieurs à 50 cm³ ainsi qu'aux scooters, motocyclettes et/ou équivalents.

Nous vous invitons à consulter le nouvel arrêté permanent disponible en mairie, daté du 9 novembre 2023.

*EDPM: Engins de déplacement non thermiques (trottinettes électriques, mono-roue, gyropode ...)



L'ÎLOT BRIAND : UNE NOUVELLE ENTRÉE DE CŒUR DE BOURG

La phase de recherche des entreprises qui seront mandatées par le Silène pour mener à bien le projet de la nouvelle entrée de cœur de bourg est lancée. Le projet Briand se compose de 15 logements allant du T2 au T5 ainsi que 3 cellules commerciales, alliant la prospérité du commerce de proximité et un cadre de vie agréable. Un début de travaux est envisageable au printemps 2024.

La première étape, avant de voir le chantier débuter, sera la démolition de l'ancienne boulangerie rue Jules Verne, programmée pour le 1^{er} trimestre 2024 par Saint-Nazaire Agglo.

Photo non contractuelle

Rue Jules Verne

Rue Aristide Briand

BILAN TOURISTIQUE - SITE DE ROZÉ

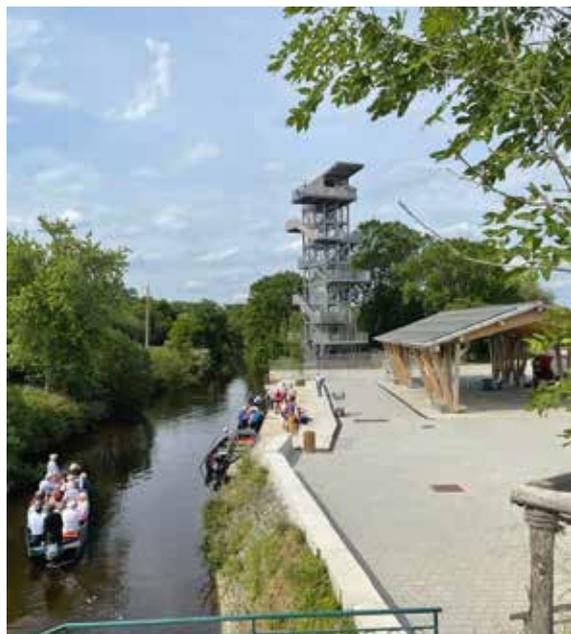
Le bilan touristique 2023 est très satisfaisant. En termes de fréquentation, le nombre de visiteurs venu découvrir les marais de Brière depuis le Belvédère est proche de celui de 2022, avoisinant les 40 000 personnes, d'après les chiffres communiqués par St-Nazaire Agglomération Tourisme (SNAT).

Les activités proposées par les différents acteurs de notre territoire ont attiré également un nombreux public. Les visites guidées de la Réserve Pierre Constant, les remontées du Brivet en chaland, les sorties en canoë, les locations de pêcheries, ont affiché complet durant toute la saison estivale.

Concernant les animations, outre les événements habituels (Fête de la musique, concerts, trail de Brière, vide-greniers, balade gourmande...), deux marchés de producteurs et d'artisans locaux se sont déroulés cet été et ont rencontré un franc succès auprès des habitants malouins et des communes environnantes.

Nous tenons à remercier les associations locales qui ont participé activement à l'animation du site.

La réhabilitation du Café du pont a débuté fin 2022. Nous espérons une ouverture du restaurant au cours du second semestre 2024.



CRÉATION D'UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET D'ARTISANS LOCAUX SUR LE SITE DE ROZÉ



Après une phase de diagnostic et suite au succès des marchés qui ont eu lieu cet été, la municipalité a décidé, en lien avec Terroir 44, d'officialiser la création d'un marché mensuel à l'année sur la commune. **Ce marché se tient le 1^{er} vendredi de chaque mois à partir de 17h sur le site de Rozé.**

À travers cette action, la Commune a pour ambition d'impulser une dynamique nouvelle sur le site et de faire de ce marché un lieu de rencontres et d'animations.

Le marché propose des produits locaux et bio. Terroirs 44, association de producteurs locaux, de vente directe et de circuits courts, nous accompagne dans la mise en place de ce marché.

Venez nombreux et parlez-en autour de vous!



FÊTE DE LA NATURE

Nous avons organisé le 14 mai 2023 la Fête de la nature. Les visiteurs ont eu la possibilité de découvrir nos chemins de randonnée, jalonnés d'ateliers (présentés par le Parc de Brière, le SBVB, Polleniz, l'association Avenir et Les potes au Roz') sur le thème de la nature.



PEAN ESTUAIRE ET BRIÈRE, TERRE D'ÉLEVAGE ET DE NATURE

Le PEAN (Protection des Espaces Agricoles Naturels) est opérationnel sur notre commune depuis la fin octobre 2023. La surface engagée est de 439 ha sur Saint-Malo-de-Guersac. L'objectif du PEAN est de préserver la vocation agricole et naturelle des espaces ruraux. Il permet, dans son périmètre, l'activation par le Département d'un droit de préemption via la SAFER, en cas de vente ne répondant pas aux bénéfices attendus, et l'amélioration des continuités écologiques.



FRELONS ASIATIQUES

Lors de la découverte d'un nid de frelons asiatique sur votre propriété, vous êtes tenu d'informer la mairie, un technicien se déplacera sur place pour organiser la venue d'un intervenant pour sa destruction.

La commune prend en charge 50% du coût de l'intervention avec un maximum de 90€.

Cette année 2023, pas moins de 15 nids ont été détruits.



CHEMIN PIERRE CONSTANT

La municipalité a décidé au printemps la remise en état du chemin qui va de Rozé jusqu'à la réserve Pierre Constant.



RÉSERVE PIERRE CONSTANT INCIVILITÉS

Suite à de nombreuses incivilités constatées sur une portion de la réserve Pierre Constant laissée en libre-accès (passages de voitures, pêche, déchets, dérangements sonores...), deux blocs de pierre ont été mis en place en accord avec la Mairie de St-Malo-de-Guersac et le Parc de Brière afin d'y empêcher l'accès des véhicules. **Des panneaux rappelant la réglementation ont également été installés.**





RÉSERVE PIERRE CONSTANT

L'observatoire du site Pierre Constant de la Réserve Naturelle Régionale des Marais de Brière a été ouvert au public du 9 avril au 5 novembre 2023.

Pierre Visset, animateur nature, était présent jusqu'au 5 octobre pour accueillir les visiteurs à la Maison de la réserve et les guider lors de visites gratuites.

818 personnes ont participé aux 136 visites organisées de mai à début octobre.

1 314 élèves ou adultes en formation ont été accueillis par les animatrices du Parc en 2023.

Les opérations scientifiques sur la réserve ont eu lieu comme chaque année (bagueage des Gorgebleues à miroir blanc, comptage des oiseaux d'eau, inventaire des invertébrés

terrestres, suivi du *Crypsis piquant* (plante rare), expérimentation sur la roselière (prédation du ragondin), mesures de la qualité de l'eau...).



UN ARBRE UNE VIE - OPÉRATION 2023

Dans le cadre de l'opération «Un arbre, une vie», coordonnée par le Parc naturel régional de Brière, 16 communes du Parc ont le plaisir d'offrir à chaque enfant né entre le 1^{er} octobre 2022 et le 1^{er} octobre 2023 un arbre ou un lot de 3 arbustes que les parents peuvent planter, pour lui, sur leur propriété. Pour les personnes ne possédant pas de terrain, les communes disposent d'un espace réservé pouvant accueillir la plantation.



LA SEMAINE BLEUE

Une Semaine Bleue plus jeune, variée et intergénérationnelle.

La commission cohésion sociale et solidarité, le CCAS et le conseil des sages ont co-organisé la Semaine Bleue 2023. Elle a connu plusieurs temps forts d'activités et distractions en direction des seniors :

- La projection d'un film au Cinémalouine, suivie d'un temps de convivialité,
- Les portes ouvertes de l'association «Au Plaisir des Seniors» (qui organise tous les mardis une après-midi jeux à la salle Camille Lethiec et plusieurs sorties découvertes à la journée dans l'année),
- L'invitation à une séance d'Activité Physique Adaptée, avec EPGV qui organise des séances toutes les semaines sur la commune,
- Une séance immersive à la médiathèque organisée avec la médiatrice numérique de Saint-Nazaire Agglo (CARENE),

- Une invitation à partager un déjeuner avec les enfants de l'Accueil de Loisirs,
- Un atelier de cuisine intergénérationnel co-animé par Fatima des Saveurs de l'Atlas et les enfants afin de créer des échanges et de la convivialité entre les jeunes et les aînés,
- Un atelier floral et un atelier d'hypnothérapie,
- Une après-midi récréative animée par Maxime Richard, chanteur, ainsi qu'un atelier photos avec l'atelier d'Iseult ont été proposés. Les photos serviront à l'occasion d'une exposition à venir.

La Semaine Bleue a été rajeunie cette année, avec une invitation dès 65 ans, afin de la dynamiser et de l'ouvrir aux jeunes retraités. Nous remercions ceux qui ont participé à sa réussite.

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées ou envies pour imaginer ensemble celle de 2024.



Et si la solidarité nous transportait ?

Le conseil des sages a mené cette année un travail d'expertise et de réflexion autour des transports solidaires, afin de répondre aux besoins de mobilité et de lien des seniors de la commune. Ces recherches nous ont conduits à rencontrer l'association de Crossac les « clés du contact » qui organise des transports solidaires.

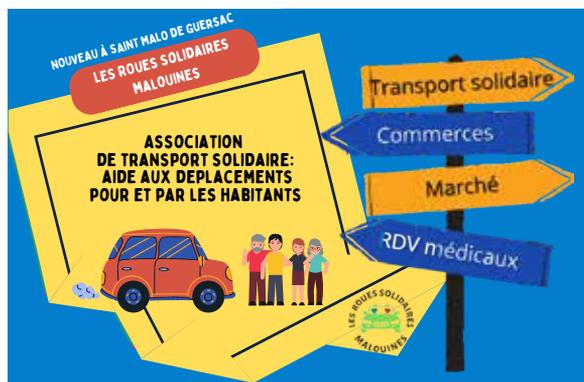
Suite à tout ce travail préparatoire, la population dans son ensemble a été conviée par des flyers, distribués dans les boîtes aux lettres, à une réunion publique le lundi 6 novembre 2023 afin de présenter cette idée de transports solidaires. Cette réunion a conclu à l'opportunité de créer une association porteuse de ce projet à l'échelle de la commune. Vous avez été nombreux à cette rencontre en mairie: volontaires pour être dans l'association et la faire fonctionner, ou pour être conducteur ou passager.

Une seconde réunion a eu lieu en mairie le lundi 20 novembre. Elle a permis de définir les statuts et les modalités de fonctionnement et de nommer l'association « Les Roues solidaires ». Elle devrait commencer à fonctionner

dans le courant du premier trimestre 2024, le temps de régler les détails administratifs et les déclarations officielles.

N'hésitez pas à prendre le train en marche et à rejoindre cette jeune association, que vous soyez passager ou chauffeur.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter :
Didier au 06 15 21 30 49
Josiane au 06 83 18 69 38
ou la mairie au : 02 40 91 16 94



LIVRAISON DE 4 LOGEMENTS PAR HABITAT 44

En janvier 2024, 4 logements vont être livrés par Habitat 44. Ce bailleur social a fait construire ces T4 sur un terrain donnant sur la rue Jules Verne, à l'entrée de la rue de la Théotiste. Les logements, presque identiques, possèdent chacun un jardinet et sont à étage. Leur attribution, qui a eu lieu il y a déjà plusieurs mois, a été faite dans le

cadre d'une commission d'attribution au sein d'Habitat 44. La commune n'est réservataire que de l'un de ces logements et c'est la commission du bailleur qui a validé l'attribution de ce logement. Nous souhaitons une bonne installation aux quatre familles dans ces nouveaux logements.



PACTES

A Saint Malo de Guersac, si vous avez besoin d'aide pour vos tâches quotidiennes ou si vous êtes à la recherche d'un emploi, pensez à PACTES !

Il s'agit d'une association intermédiaire à but non lucratif qui contribue au développement économique du territoire et favorise l'accès à l'emploi local. Sa mission est d'accompagner et de proposer des heures de travail à des demandeurs d'emploi en les mettant, à titre onéreux, à disposition d'un client pour une durée d'une heure, d'une journée, d'une semaine ou plus avec pour objectif de permettre, à terme, un retour vers l'emploi et/ou une formation qualifiante.

Ainsi si vous avez besoin d'aide pour vos tâches quotidiennes, PACTES peut mettre à votre disposition du personnel répondant à vos attentes et vos besoins (entretien ménager, petite enfance, entretien espaces verts, bricolage, peinture, manutention...), avec la possibilité de règlement par CESU préfinancé. Un devis peut vous être proposé gratuitement. L'association reste employeur.

PACTES VOUS ÉCOUTE ET TROUVE LA SOLUTION LA MIEUX ADAPTÉE À VOS BESOINS.

De même si vous êtes à la recherche d'un emploi, Pactes vous propose des missions de travail et un accompagnement personnalisé vers votre projet professionnel: entretien ménager, petite enfance, entretien espaces verts, bricolage, peinture, manutention...

Pour plus d'informations, contactez l'association pour prendre rendez-vous au :



02 40 45 62 78 ou par mail : accueil.pactes@orange.fr

MISSION LOCALE

Tu as de 16 à 25 ans: tu peux rencontrer un conseiller Mission Locale le mercredi matin en mairie au «Service de Proximité»

La Mission Locale de l'agglomération nazairienne agit en faveur de **l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans non-scolaires**. Elle propose un accompagnement individuel et personnalisé sur les thématiques suivantes: Emploi, Formation, Orientation, Citoyenneté, Mobilité, Volontariat, Santé, Logement, Sports Loisirs Culture, Ressources.

Lors de ses permanences à Saint-Malo-de-Guersac le mercredi matin, M. Bourban, conseiller pour la Mission Locale permet aux jeunes d'accéder aux informations, événements, informations collectives et aides possibles (suivant la situation des jeunes).

L'ensemble des informations utiles aux jeunes de 16 à 25 ans est accessible sur le portail internet: www.mlan.info.

Les offres d'emploi locales gérées par la Mission Locales sont sur l'application mobile Shaker 31.

Renseignements:

Tél. 02 40 22 50 30 ou 02 40 22 76 54

Mail: contact@mlan.info

Facebook: mission locale de l'agglomération nazairienne

Mission Locale de l'Agglomération Nazairienne
Nazairienne - 215 boulevard Laënnec
44600 Saint-Nazaire



PLI - DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DURABLE

Les 2^e et 4^e lundi du mois de 15h30 à 17h00, une Conseillère Emploi Formation du CIDFF au titre du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) vous reçoit en **mairie** sa permanence ou sur rendez-vous.



Saint Malo de Guersac: l'ambition d'une Résidence Service pour Seniors.

En 2021, afin d'offrir la possibilité aux personnes en perte d'autonomie de plus de 60 ans de rester habiter dans la commune et de disposer d'un logement adapté tout au long de leur parcours résidentiel, nous avons lancé un atelier de concertation pour une année.

En 2022, les participants à cet atelier nous ont rendu leurs souhaits. Nous avons pu échanger avec eux et le projet a été présenté en conseil municipal.

2023 fut l'année de la poursuite de la réflexion, comme nous l'avions expliqué dans le magazine municipal de l'année dernière, Nous avons établi un cahier des charges, à partir des résultats des ateliers de concertation et des arbitrages de la municipalité, qui a été transmis à deux opérateurs de type associatif ou mutualiste.

En janvier 2024 les opérateurs devraient nous fournir une esquisse des plans et une note de présentation à partir de nos demandes.

Ce projet serait de type résidence service avec des logements individuels ou un petit collectif, pouvant accueillir 20 à 30 résidents. Les logements, d'environ 40 m², auraient une chambre séparée et une kitchenette (type 1, type 2). Ils devraient tous disposer d'un espace extérieur (jardinet, balcon ou terrasse). Cette résidence devra avoir une salle commune pour des repas partagés, pouvant être privatisée pour recevoir ponctuellement des proches. Cette salle commune pourrait être ouverte aux autres structures (services à la personne) et associations (médiathèque, association «Au Plaisir des Seniors»,...).

L'année 2024 sera consacrée au choix de l'opérateur, à la finalisation administrative de ce projet qui doit se concrétiser sur le nouveau foncier libéré par l'école primaire.

Fin 2025 devrait être le moment du lancement des travaux si tout se déroule comme prévu. Nous vous tiendrons informés en 2024 de l'avancée de ce dossier en organisant une réunion publique.

EN MATIÈRE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'an passé, la Municipalité, en lien avec le CCAS et le Conseil des Sages avait lancé un appel à partenariat pour la mise en place d'une Mutuelle Communale.

Deux réunions publiques ont été organisées en début d'année, en présence des représentants de la Mutuelle choisie, la MCRN (Mutuelle Cheminots de la Région Nantaise). Ces deux réunions ont confirmé l'intérêt d'un certain nombre de nos concitoyens pour ce type de Mutuelle.

À ce jour, 44 personnes y ont souscrits.

Afin de faciliter la mise en relation avec les adhérents ou les personnes intéressées, la Collectivité a décidé de mettre à disposition de la MCRN une salle au sein de la mairie pour l'organisation des permanences.

Vous trouverez toutes les informations sur la mutuelle sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante:

<https://www.saint-malodeguersac.fr/au-quotidien/services-a-la-population/mutuelle-communale>, ou en contactant le CCAS.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des jeunes est né en mars 2023 avec 8 élus âgés de 11 à 17 ans.

Il est encadré par Angela, animatrice et Alexandra Foulon, adjointe à l'Éducation, Enfance et Jeunesse.

Il se réunit tous les 2 mois, le samedi matin à 10 h en mairie pour avancer sur les différents projets. Ceux-ci devront être présentés en bureau municipal afin qu'ils soient validés.

Louis, Kazan, Tom, Louane, Lily-Rose, Iwen, Antoine et Enzo ont fait connaissance avec l'ensemble des élus en participant au conseil municipal de juin et commencent à prendre leurs marques en participant aux différentes manifestations de la vie communale. Ils étaient présents au défilé du 11 novembre et à la Sainte-Barbe.

Si toi aussi, tu souhaites intégrer le CMJ n'hésite pas à passer au Spot Jeunes, Angela et Simon répondront à tes interrogations.



ÉCOLE GENEVIÈVE GRATTIER

M^{me} Lafite directrice de l'école Geneviève GRATTIER et toute l'équipe pédagogique ont accueilli 332 élèves répartis sur 13 classes de la PS au CM2 avec l'**ouverture d'une classe en maternelle** pour cette rentrée 2023/2024.

Nous souhaitons à tous les élèves une belle année scolaire.

Nombre d'élèves par classe

PS: 27	PS/MS: 25 (11+14)	MS/GS A: 24 (10+14)	MS/GS B: 24 (10+14)	GS: 25
CP: 24	CP-CE1: 24 (11+13)	CE1: 24	CE2: 26	
CE2-CM1A: 27 (12+15)	CE2-CM1B: 27 (10+17)	CM1-CM2: 27 (8+19)	CM2: 28	

Différents temps forts ont eu lieu tout au long de l'année scolaire 2022/2023

Un projet commun : Génération 2024 et les JO de Paris

L'école est labellisée pour 3 ans Génération 2024. Ce label engage l'école dans une démarche de promotion du sport et des valeurs de l'olympisme.

- Adhésion des classes à l'USEP.
- Cours de natation de la GS au CE2.
- 8 classes de primaire se sont rendues au village d'accueil à St-Nazaire lors de l'arrivée de la célèbre course de voile « La solitaire du Figaro ».
- 2 classes ont assisté à un tournoi de badminton qualifiant pour les JO 2024 à Rezé.
- L'Olympiade de l'école s'est déroulée le 23 juin, un temps sportif et festif qui a concerné les classes de l'école de la PS au CM2.

Projets subventionnés par la municipalité :

- **École de mer :** 111 élèves de primaire sont partis en classe de mer à Piriac sur mer pendant 3 jours et 2 nuits avec au programme de la voile, de la randonnée, de la pêche à pied et la découverte du littoral et de l'univers marin.

Projet Culturel de Territoire :

Dans le cadre des EAC (Éducation Artistique et Culturelle) :

- 4 classes ont participé à un projet avec Athénor sur le thème « l'eau et le sol ». Les enfants ont écrit des poèmes, qu'ils ont appris ensuite à mettre en voix et à interpréter. En parallèle, des créations sonores ont été faites pour accompagner les enfants lors de la représentation devant les parents au pont de Rozé. Les élèves ont pu aussi dans le cadre de ce projet, se rendre à Athénor pour utiliser et observer un girophone.
- 2 classes ont participé à un projet dans le cadre du PEAC financé par Saint-Nazaire Agglo et la municipalité.



- Un projet danse a été imaginé en partenariat avec des intervenants de la compagnie du spectacle Lux pour la classe de CP/CE1.
- Un projet d'écriture d'un polar avec Nicolas Turon (auteur) intitulé « le jour où l'on chassa l'éléphant en Brière » pour une classe de CM1/ CM2 a été édité. Tous les élèves se sont vus offrir le livre.
- La municipalité participe aux coûts de Transport pour les sorties piscine et scolaires.





ACCUEIL DE LOISIRS

L'«accueil de loisirs, dirigé par Marine et Aurélie, nos directrices référentes, continue sa belle progression avec une très bonne fréquentation. Au «Chat Malo» toutes les périodes de vacances scolaires ont un thème différent :

En février avec «Le monde merveilleux de Disney», les enfants ont pu profiter de nombreuses animations dont un magnifique spectacle de magie et un bal costumé au château de la Belle au Bois dormant !



Une soirée loto parents/enfants a été organisée pour clôturer cette période, un moment très apprécié de tous.



Les vacances de Pâques étaient sur le thème «ça roule!!» avec des superbes sorties... : pêche à pied à Piriac, visite des ânes à Guenrouet, projection de «Super Mario Bros» au cinémalouine et balade sur le sentier côtier à Pénestin.

Les filles ont pu participer à un stage de découverte du football féminin avec Magali et les joueuses féminines du Football Club de Brière.

Les vacances d'été ont été également très riches en sorties pour tous nos petits :

- Visite à la ferme pédagogique à Nivillac,
- Promenade et cabane à la «forêt du Gavre»,
- Initiation à la perche avec les «Mariniers de Brière»,
- Sensibilisation aux gestes qui sauvent,
- Visite d'«Escal' Atlantic»,
- Découverte, approche et balade à poney au centre équestre de Pont-Château,
- Découverte du monde minuscule en partenariat avec le Parc de Brière.

Pour clôturer la saison, un après-midi festif a été préparé par les enfants sur le thème de la kermesse avec structures gonflables, maquillage, déguisement et barbe à papa.

Séjours

Cette année 3 séjours ont été proposés :

- «Parc de Branféré» pour les maternelles.
- Mini-camp à la Roche Bernard pour les CP/CE.
- Destination Nantes pour les CM1-CM2 avec au programme balade à «l'île de Nantes», jardin des plantes, Planétarium et Château des Ducs...



SPOT'JEUNES

En 2023, le Spot'Jeunes a bien évolué. Après le nouveau nom décidé en 2022, les jeunes ont choisi avec l'aide d'une graphiste un nouveau logo, il se décline en plusieurs couleurs pour s'adapter à chaque occasion.

Nouveauté 2023, un bal de promo des 3^e du Collège René Char a été organisé le 30 juin en partenariat entre le collège, le service Jeunesse de Saint-Joachim et le spot jeunes. En amont du bal, les 3^e ont fabriqué les décors et créé des animations pour que la soirée soit inoubliable.

Pendant l'été, deux camps ont été organisés, le premier dans le bassin d'Arcachon avec les 14-17 ans et le deuxième à Notre-Dame-de-Monts avec les 11-13 ans.

Les séjours ont été co-construits par les jeunes pendant toute l'année. Ils ont choisi la destination, organisé les journées et ont tenu un stand à la fête de la musique, au marché de Noël et au bal de promo pour participer au financement de leurs camps.

L'année 2023 fut une belle année pour le Spot'Jeunes avec des jeunes toujours plus nombreux de 65 inscrits en 2022, nous terminons l'année avec un effectif de 80 jeunes.

Depuis le 1^{er} septembre 2023, le Spot'Jeunes a accueilli une nouvelle animatrice Angela en remplacement de Jérémie.



FÊTE DE LA MUSIQUE 16 JUIN

Cette année, grande nouveauté, puisque La Fête de la Musique s'est déroulée en partenariat avec la commune de Saint-Joachim sur le site de Rozé.

Nous avons accueilli la Bande d'Eolas, la chorale du collège René Char, les danseurs de l'amicale laïque de Saint Malo, le chanteur Dod Osman, le duo les 2moiselles et pour clôturer la soirée le duo Petite Californie.

Ce fut une très belle soirée ponctuée de bonne humeur, de chants et de danse.

Merci aux associations et aux bénévoles qui ont permis la réalisation de cet évènement et au club de la Malouine qui a tenu le bar lors de cette soirée.

La programmation musicale pour le vendredi 14 juin 2024 est déjà bien avancée, nous vous attendons donc nombreux sur la zone festive de Saint Joachim.



TOURNÉE D'ÉTÉ DE FRANCE BLEU LOIRE OcéAN

La radio France Bleu Loire Océan a choisi notre commune pour sa tournée d'été.

Le mercredi 26 juillet, elle s'est installée sous la halle de Rozé pour une émission en direct avec différentes personnalités malouines.

Six personnes, en lien avec notre commune, qui y travaillent, qui font partis d'associations malouines ou simples habitants ont été interviewés.

Merci à Christophe Boisrobert (promeneur en barque), à Jérôme Legoux (logements insolites), à Xavier Herveau (Ciné malouine), à l'association le Pas de St Malo, à Pierre du PNRB et Viviane Lopez (habitante malouine) d'avoir pris un peu de leur temps pour venir parler de notre commune et de notre magnifique Brière.



LE GRAND 8 - CONCERT PLEIN AIR

Le festival itinérant «Le Grand 8» était de nouveau présent sur notre commune, le lieu choisi cette année a été une nouvelle fois la halle de Rozé.

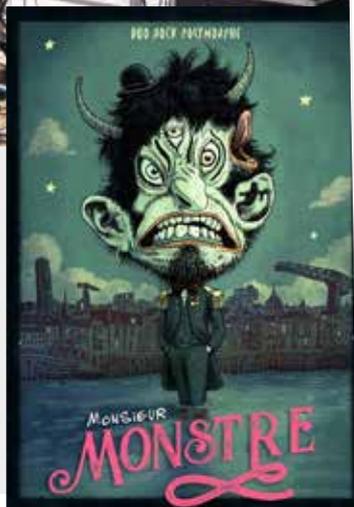
L'objectif du VIP: sortir de «ses murs» et proposer sur les huit communes de la Saint-Nazaire Agglo, 8 concerts gratuits, sur 8 dates.

Un grand merci au VIP pour cette programmation de fin de saison, ce rendez-vous est de plus en plus attendu et apprécié.

Cet évènement a rassemblé pas moins de 112 spectateurs.

Bravo à Monsieur Monstre pour sa prestation. Merci au VIP qui comme chaque année travaille d'arrache pieds pour nous proposer des concerts de qualité et gratuits.

Rendez-vous l'année prochaine évidemment.



NOUVEAU SITE COMMUN DES MÉDIATHÈQUES MUNICIPALES DE SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION

Cette fin d'année c'est également la concrétisation d'un projet de longue haleine: la mise en réseau des médiathèques de Saint-Nazaire Agglo. Pour les bibliothécaires, cela veut dire partager un nouvel outil de travail et une plus grande collaboration avec les collègues du réseau des médiathèques; cela vous donnera la possibilité d'emprunter dans les 10 bibliothèques avec une carte unique, et permettra un accès au catalogue de l'ensemble des médiathèques à partir d'un site web commun offrant une vision de l'ensemble des animations proposées par le réseau ainsi qu'un accès facilité à des ressources numériques.

De février à avril nous partagerons avec le réseau des 10 médiathèques une exposition interactive Uramado AR où nous vous inviterons à découvrir les tanukis et votre animal totem.



MÉDIATHÈQUE COLETTE - Article rédigé par la responsable Corinne Jacopin-Fesquet

Une année de changement et d'expérimentation à la médiathèque Colette!

Nouvelle directrice depuis le printemps, je souhaitais vivement profiter du site du port de Rozé pour mettre en place l'animation **La Bib' prend l'air**, une mini bibliothèque en extérieur pour lire sur place. Vous avez été nombreux à vous y rendre le samedi 19 août et à profiter du spectacle et de l'initiation aux bulles de savon géantes avec le Collectif Ébullition.

En juillet c'est dans les murs de la médiathèque que nous avons accueilli l'autrice jeunesse, Frédérique Trigodet dans le cadre de l'action

nationale **Partir en livre**. Après avoir travaillé avec les enfants de l'accueil périscolaire sur des histoires de pirates, leurs travaux, des dioramas, ont été exposés à la médiathèque. À l'automne les filles étaient à l'honneur avec l'exposition **Naître fille** des éditions Ricochet. En 15 planches l'autrice et illustratrice Alice Dussutour traite de la place des jeunes filles dans le monde, les injustices dont elles sont victimes, les difficultés pour accéder à la scolarité, des injustices, des difficultés... Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont visité l'exposition, point de départ d'échange sur l'égalité fille-garçon.



Nous avons ensuite prolongé cette thématique avec la projection d'un film documentaire sur la course à pied et la place des femmes dans les compétitions sportives, puis au Ciné Malouine la projection du film *La tresse* de Lætitia Colombani adapté du livre éponyme.

La médiathèque c'est aussi un lieu de ressources et de lien social. Nous accueillons régulièrement Pauline Lucas, conseillère numérique, qui mène des ateliers individuels ou collectifs d'accompagnement à l'usage des outils numériques et de découvertes ludiques: l'atelier de *Pixel Art* a ainsi permis à un groupe d'enfants de redécorer joyeusement la médiathèque à l'aide d'une application artistique et de post-it colorés.

Avec **Sandrine**, nous poursuivons la mise en avant de livres avec des prix littéraires qui sont l'occasion de discuter, de découvrir des univers et des auteurs. Il y a le **Prix des lecteurs**, une sélection de 6 romans, et depuis cette année, un prix de BD jeunesse et un prix de BD adulte, toujours en partenariat avec des médiathèques de Saint-Nazaire Agglo et d'autres communes associées.

Chaque mois nous racontons des histoires aux enfants avec la complicité des bénévoles et nous accueillons les plus petits avec Tamara Moreno du relais petite enfance. Cette année encore le prix **Grandir** en livre est l'occasion de valoriser le travail des assistantes maternelles qui lisent et élisent un livre parmi une sélection de 6 albums, car les livres c'est bon pour les bébés!

Nous ne pourrions pas assurer toutes les missions de la médiathèque sans la présence de l'équipe de bénévoles. En plus de tisser des liens avec les lecteurs, elle vous accueillent, rangent, équiper les livres, racontent des histoires et participent au réaménagement des espaces. Merci à elles.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour lire, échanger, proposer ou participer aux actions de la médiathèque.



CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

Le concours de dessins a été une nouvelle fois relancé cette année avec pour thème: Mon plus beau dessin de Noël.



La commission Culture et Communication, par le biais de ce concours, souhaite laisser l'imagination des enfants s'exprimer sur le thème de Noël.

Toutes les œuvres sont exposées à la médiathèque Colette.

Tous les participants recevront un cadeau pour leur contribution afin de les récompenser pour leur travail artistique.

Un grand MERCI à tous les artistes en herbe, qui chaque année, ne sont pas à cours d'idées pour nous proposer de superbes dessins.



NOËL EN FÊTE

La commune s'est animée, samedi 16 décembre, pour le marché de Noël 2023. Il devient maintenant incontournable dans la région. La météo a été parfaite ce qui nous a permis d'accueillir un public très nombreux (3000 personnes environ).

Comme toujours pendant le marché, du vin chaud, de la soupe, des marrons grillés, des balades en calèche, des jeux anciens, le manège, la fanfare, etc... ont permis de faire rêver petits et grands. La magie de Noël était bien présente.

Pour la première année, des jeux de lumière ont permis de valoriser le site et l'église ; le public a apprécié. Les musiques de Noël ont vraiment créé l'ambiance que tout le monde attendait.

La diversité des exposants, a permis de proposer un marché de Noël varié avec des propositions de cadeaux de qualité.

Le Père Noël est arrivé, cette année, accompagné « Des Facteurs de Noël », de la compagnie La Loco Live pour le plus grand bonheur des enfants et sur sa belle calèche.

Chaque enfant a pu repartir avec sa photo avec le Père Noël offerte par « L'atelier photo d'Iseult ».

Grâce au Ciné Malouine, il a été proposé deux séances de cinéma à prix réduit : «Wish» le samedi après-midi et «Migrations» le mercredi suivant.

Un grand merci aux bénévoles, aux agents municipaux, aux associations et aux élus sans qui rien ne serait possible.





3^E ÉDITION DU TRAIL TOUR DE BRIÈRE

L'association Courir En Brière a organisé la 3^e édition du Trail Tour de Brière le samedi 9 septembre 2023, avec comme ville d'accueil Saint-Malo-de-Guersac. C'est une épreuve d'endurance mêlant effort sportif et environnement de nature, sur la grande boucle du GRP Tour de Brière au sein du Parc Naturel Régional.

3 courses de 70 km, 35 km et 17 km sont proposées.

La grande boucle de 70 km est partie du site de Rozé, et a traversé les communes situées tout autour du grand marais de Brière. Dans un magnifique décor de canaux et de prairies sauvages, les participants ont couru en semi-autonomie dès le lever du soleil, avec des ravitaillements tous les 15 km. Pour s'adapter à tous les niveaux de course, 2 autres circuits étaient proposés sur des distances de 35 et de 17 km, et des galopades gratuites ont réuni également les enfants de 7 à 13 ans.

Il a fait chaud, très chaud, mais malgré cette chaleur des records sont tombés.

Rendez-vous est donné par les organisateurs pour la 4^e édition le :

samedi 17 septembre 2024.

Contact : 06 49 76 45 54



L'OFFICE D'ANIMATION SPORTIVE DE BRIÈRE

L'OASB est une association intercommunale regroupant 8 communes de Saint-Nazaire Agglo (CARÈNE) (hors Saint-Nazaire et Pornichet) qui œuvre en faveur du développement des activités physiques et sportives à destination des enfants de 7 à 12 ans.

Partenaire privilégié du département, des clubs sportifs et des municipalités, l'OASB contribue à l'organisation des stages sportifs, de la mise en place des transports et de l'organisation d'événements sportifs locaux.

L'OASB a pour objectif d'augmenter et de diversifier l'offre sportive durant les vacances scolaires pour cela des partenariats sont réalisés avec des clubs spécialisés comme le SNOS Aviron, le SNOS Voile, Les Petits Sabots de Trégonneau, le Poney Club des Landes de Cuneix, le club de Karaté de Saint André des Eaux permettant ainsi d'apporter un soutien aux clubs locaux en faisant découvrir et initier les enfants à différentes activités.

L'OASB a, également, pour objectif d'accompagner le développement d'actions ponctuelles ou régulières en faveur du sport pour tous (Séniors, Adolescents, Handisports...) et est également partenaire du Trail de Brière avec l'organisation des galopades enfants.

Contact : oasb44@gmail.com / 06 13 36 65 45

Coordonnées de l'éducateur sportif du Département présent sur la commune de Saint Malo de Guersac :

olivier.foure@loire-atlantique.fr

06 64 63 54 36



TOURNOI DE FOOT FÉMININ

Au Football Club de Brière, le football se conjugue aussi au féminin !

Le Football Club de Brière a organisé un tournoi de foot féminin U15/U18 dans le complexe sportif le 28 octobre dernier portant les valeurs d'octobre Rose. Une belle journée qui a eu lieu grâce à toutes les équipes, les bénévoles, ainsi qu'à l'association Femmes Solidaires pour leur participation et leur engagement lors de cette journée.

La section féminine du FCB, c'est une belle aventure basée sur des valeurs bien ancrées et de beaux projets.

Contact : 06 63 68 91 62



LE MOT DE LA MINORITÉ

Avec la guerre en Ukraine, le conflit Israélo-palestinien nous souhaitons le retour de la paix dans le monde. Nous ne tolérons aucun harcèlement.

Nous sommes solidaires contre toutes les violences notamment celles faites aux élus.

Nous connaissons leurs investissements et leurs engagements pour le développement de leur commune.

Les élus de la liste (avec vous changeons d'air) et les colistiers investis dans les diverses commissions **vous souhaitent une BONNE ANNÉE 2024 à vous et vos proches.**

Les élus: Yvon VINCE, Manuella SABLE, Philippe HALGAND

LE RECENSEMENT

Le recensement pour qui ?

Tout jeune français doit faire la démarche de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^e anniversaire et avant son 26^e anniversaire, auprès de la mairie de son domicile.

Le recensement pourquoi ?

Tout jeune français, âgé de moins de 25 ans, doit justifier de sa situation vis-à-vis du service national au moment de son inscription à un examen ou concours.

Les documents qui certifient la régularité de la situation d'un jeune sont :

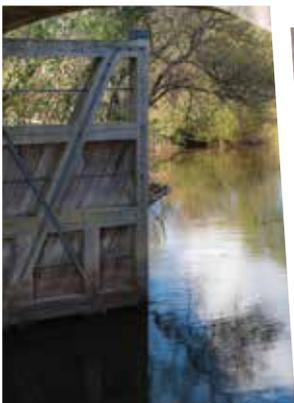
Pour les moins de 18 ans : l'attestation de recensement délivrée par la mairie.

Pour les plus de 18 ans (ou 17 ans pour une inscription au permis de conduire) et jusqu'à 25 ans : le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté, l'attestation individuelle d'exemption médicale, ou l'attestation provisoire de convocation à la journée défense et citoyenneté.

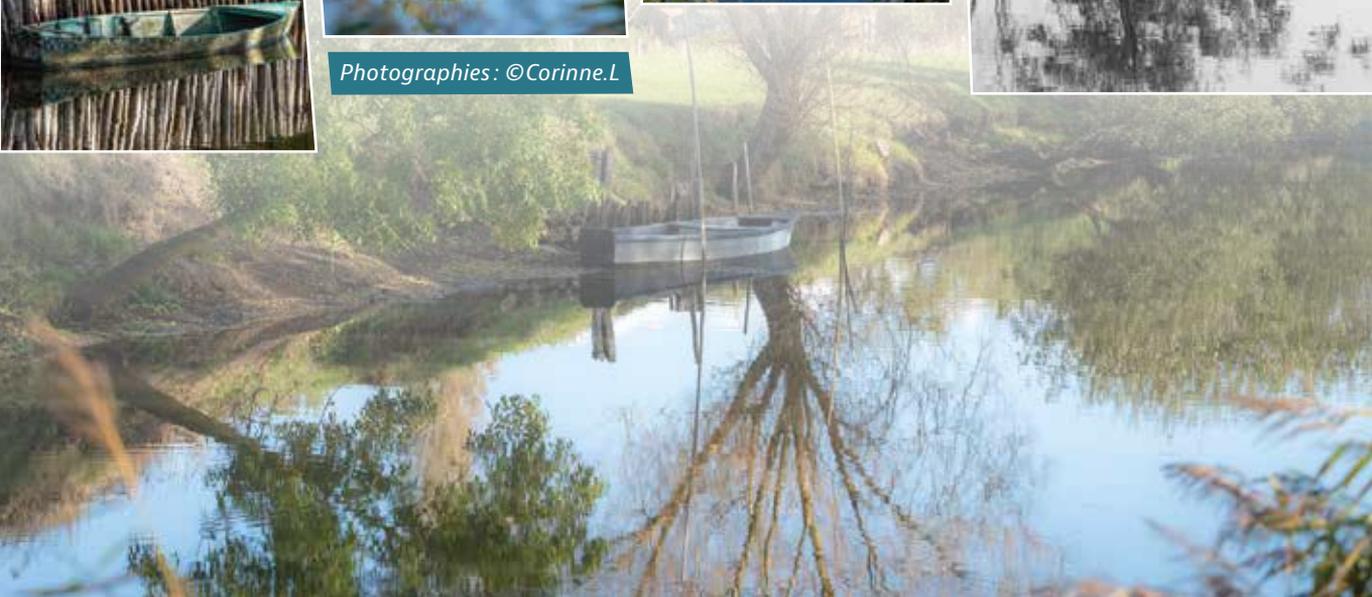
La Journée Défense et Citoyenneté

La création d'un compte personnel majdc.fr, permet aux jeunes de dialoguer avec le centre du service national, de télécharger la convocation et d'obtenir des informations sur le lieu et les détails de réalisation de la JDC.

Ils peuvent également y télécharger l'attestation de participation nécessaire pour l'inscription aux examens tels que : le permis de conduire, le baccalauréat, etc.



Photographies: ©Corinne.L



NAISSANCES

• LUCAS Aaron	31/12/2022
• MONSION Eva	19/01/2023
• LEROUX Jade	21/01/2023
• VINCE TESSIER Camila	28/01/2023
• MOY Taïlys	29/01/2023
• BEUNIER SCULO Suzanne	11/02/2023
• TURBÉ Tom	17/02/2023
• GABORY Adèle	17/03/2023
• KLITSCH Lucas	12/04/2023
• GUEDAMSSI Amir	16/04/2023
• TAILLEFERT Beth	02/06/2023
• JÉZÉQUEL SALUDEN Ella	09/06/2023
• JÉZÉQUEL SALUDEN Ava	09/06/2023
• GUÉGAN Lyam	13/07/2023
• LE GUILLOU Eywen	15/07/2023
• GUICHARD CLÉMOT Aaron	22/08/2023
• GARNIER ALLAIN Eden	29/08/2023
• LIZEUL Mattia	07/11/2023
• CHASSÉ Léa	21/11/2023
• GALLIOT Amélia	23/11/2023
• DANIEL Logan	27/11/2023
• HUCHET CATREVAUX Noé	10/12/2023

PACS

• Joris LE MÉLINAIRE & Camille MORICE	21/01/2023
• Florent COSTA & Emmanuelle LIMARE	23/05/2023
• Alexandre GENOIST & Noémie OLOW	03/07/2023
• Franck LE NORMAND & Camille YVON	08/07/2023
• Ludovic BERTIN & Alienor ZAPALOWICZ	12/07/2023
• Bruno BOSSARD & Violaine TRESSY	17/07/2023
• Romain FREOUR & Émeline DUVAL	28/07/2023
• Fabien RIVIÈRE & Maryne PAVAGEAU	21/08/2023
• Franck CABURET & Laura TESSIER	31/08/2023
• Jordan BONNARDEL & Ophélie LEMAITRE	07/09/2023
• Davy COLOMBEL & Christy LUQUET	15/09/2023
• Antoine RIGOLET & Enora MOUILLON-FORT	30/09/2023

DÉCÈS

• LE PENDU Pascal	23/12/2022
• GUIHO Élise, née LELAY	29/01/2023
• ALLIAU Joseline, née DRÉAN	09/02/2023
• HALGAND Marie-Denise, née BROUSSARD	17/02/2023
• FOUCAUD Emma	20/02/2023
• AMOUYAL Jacques	05/03/2023
• SALAUN Monique, née LUCAS	16/03/2023
• CHATAIGNER Jacqueline, née EVIN	20/03/2023
• BLANDEL Yvon	04/04/2023
• LACAMBRE Anna, née CUBANO	10/04/2023
• HALGAND Louise, née BEILLON	10/04/2023
• BOUTEILLER Lydie	13/05/2023

PARRAINAGES CIVILS

• ROHRIG Lily	08/04/2023
• URVOY LE GOUIC Louis	27/05/2023
• LE GOUIC Nino	27/05/2023
• GAUBERT Amélia	17/06/2023
• FOUCAUD Kénan	22/07/2023
• LEYAS Océane	12/08/2023
• JAMET JANVRESSE Anna	12/08/2023
• GABORY Adèle	26/08/2023
• HALGAND Alizé	02/09/2023
• LYON Eden	09/09/2023



MARIAGES

• M. Alexandre JOLY & M ^{me} Ophélie BINET	13/05/2023
• M. Alain LASSELIN & M ^{me} Mallory DUBOIS	20/05/2023
• M. Baptiste MAURIANGE & M ^{me} Johanna MARTIN	03/06/2023
• M. Maël HERVIEU & M ^{me} Morgane LE PAN	17/06/2023

• THUAL Paulette, née MAHÉ	14/06/2023
• MORAND Annick, née LESOURD	30/07/2023
• HERY Didier	14/08/2023
• MAHÉ Jean	16/08/2023
• TAILLEFERT Jacky	28/09/2023
• DAVID Mireille, née REGENT	04/10/2023
• BERNARD Jean-Yves	26/10/2023
• GUITTON Marie, née DENIGO	28/10/2023
• ARMENGOL-PUJOL Léone, née GUENAN	13/11/2023
• ODET Philippe	27/11/2023
• LELIEVRE Paul	18/12/2023
• DEME Jean	24/12/2023

MAIRIE DE SAINT-MALO-DE-GUERSAC

12 rue Aristide Briand
44550 Saint-Malo-de-Guersac
Tél. 02 40 91 16 94
mairie@saintmalodeguersac.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi, vendredi:
9 h 00-12 h 00 / 14 h 00-17 h 00
Jeudi: 14 h 00-17 h 00
Samedi: 9 h 00-12 h 00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

49 rue Alfred Mahé
Tél. 02 40 91 19 00

Horaires d'ouverture:

Lundi: Fermée
Mardi, jeudi, samedi: 8 h 30-11 h 30
Mercredi, vendredi:
8 h 30-11 h 30 / 14 h 00 - 17 h 00

GROUPE SCOLAIRE GENEVIÈVE GRATTIER

8 rue Jean Macé
Tél. 07 72 21 39 49 / 02 40 91 10 23

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Espace Enfance Chat Malo
3 place de l'église
Tél. 02 51 75 70 85

Horaires d'ouverture:

Le matin: les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 7 h 15 à 8 h 40.
Le soir: les lundis, mardis, jeudis et vendredis de
16 h 25 à 18 h 30.
Le mercredi: accueil à la journée
ou la demi-journée entre 7 h 15 et 18 h 30.

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

Espace Enfance Chat Malo
3 place de l'église
Tél. 02 51 75 70 85

SPOT' JEUNES

Maison des associations
53 rue Aristide Briand
Tél. 02 40 53 96 12 / 07 86 78 05 13

Horaires d'ouverture période scolaire:

Mercredi et samedi de 14 h 00 à 18 h 30.
Vendredi soir: de 16 h 30 à 18 h 30
Ouverture à la semaine lors des vacances
scolaires.

MÉDIATHÈQUE COLETTE

1 rue Jean Macé
Tél. 02 40 91 10 21
Mail: mediatheque@saintmalodeguersac.fr
Site internet:
<https://mediatheques.saintnazaireagglo.fr>

Horaires d'ouverture:

Mardi 16 h 30 / 18 h 30
Mercredi 10 h 00-12 h 30 / 14 h 00-18 h 30
Vendredi 16 h 00-18 h 30
Samedi 10 h 00-12 h 30 / 14 h 00-17 h 00

CIMETIÈRE

Horaires d'ouverture:

8 h 00-19 h 00

BELVÈDÈRE - PORT DE ROZÉ

Ouvert 24h/24 et 7j/7

DÉCHETTERIE ZAC DU PRÉ MALOU

Rue Marcel Paul
Tél. 02 40 53 48 70

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi: 13 h 30-19 h 00
Du mardi au vendredi:
10 h 00-12 h 30 / 13 h 30-19 h 00
Samedi:
9 h 00-12 h 30 / 13 h 30-19 h 00

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi: 13 h 30-18 00
Du mardi au vendredi:
10 h 00-12 h 30 / 13 h 30-18 h
Samedi:
9 h 00-12 h 30 / 13 h 30-18 h 00

NUMEROS UTILES

Samu 15

Pompiers 18

Police 17

N° Européen 112

N° Tél. d'astreinte des élus:

06 79 23 00 06

Gendarmerie de Montoir de Bretagne

Tél. 02 40 45 50 17

SOS Médecin

Tél. 08 26 46 44 44

Urgences Cité Sanitaire

Tél. 02 72 27 80 00



« Celui qui veut faire quelque chose
trouve toujours un moyen,
Celui qui ne veut rien faire, trouve
un prétexte »

auteur anonyme

Meilleurs vœux 2024

De la part de Mr. Le Maire et l'ensemble du
conseil municipal de Saint-Malo-de-Guersac.

